



105 Rte du Pin Montard
06410 BIOT

☎ : 04.92.91.07.32

WEB : www.bresch.com

Service garantie et retour

CONDITIONS DE REPRISE POUR GARANTIE

1/ Aucune pièce en garantie ne sera acceptée par avance sans test préalable

- Dans le cas où la garantie est avérée, le montant de l'avoir sera égal au montant facturé sur les coordonnées comptables communiquées au moment de la demande de garantie.
- Dans le cas où la garantie est refusée, la pièce vous sera restituée avec un rapport d'expertise à l'appui.
Exception faite des injecteurs et pompes commonrail pour lesquels une reprise commerciale sera appliquée moins les frais de reconditionnement du fabricant (*merci de nous contacter au 04.92.91.07.32 afin d'en connaître le montant par rapport à la référence*).

Montant des frais applicables à une pièce dans le cas d'une reprise commerciale :

- **Frais de test** (*hors injecteurs et pompes commonrail*) : 7€ HT/pièce

NOTA :

Dans le cas où la pièce ne pourrait pas être testée par nos soins, celle-ci sera expédiée chez le FABRICANT pour expertise.

Les délais de réponse ne dépendent que de celui-ci et aucun avoir ne pourra être fait par avance sans décision de sa part.

2/ La société BRESCH se réserve le droit d'accepter ou de refuser une pièce en garantie dans le cas où :

- **L'état de la pièce ne nous permet plus de la tester ou d'en demander la garantie auprès du fabricant**
- **La pièce a été cassée au montage, démontage ou suite à une mauvaise manipulation**
- **La pièce a été détériorée pendant le transport retour**
- **La pièce n'aurait pas été vendue par nos soins**

IMPORTANT :

Aucune garantie ne sera traitée sans bon d'autorisation dûment complété.

Toute pièce reçue sans ce bon vous sera réexpédiée.

Le fabricant ne garantit que la pièce.

Aucun autre frais imputable ne pourra être pris en charge.

**IL VOUS REVIENT DE NOUS RETOURNER LE PRODUIT ET
D'ASSURER UN EMBALLAGE CORRECT**